

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 18 (1904)

Heft: 3

Artikel: Les armes de la ville d'Yverdon

Autor: Landry, John

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ruhe und einigkeit in warer liebe entschwichend einem lob. Gottshauß und Landschafft hinfür seye, so hat ein herr Prelat und Convent folgender gestalt sich erklärt und zu mehrerer bekräftigung unterschriben:

namblich dz die biß anharo gemachten wapen und Titul nicht sollen den verstand gehabt haben, noch haben, einiche weitere Superiorität über ein Ehrsam Landschafft zu denottieren, sondern sie billich bey Ihrer vollkommen freyheit sein und bleiben sollend, mit versprechung, hinführo derglychen wapen und Titul nit mehr zu brauchen, sondern bey der alten form und gewohnheit zu verbliben.

Geschehen in Dißentiß d. 27. Aprilis 1651.

Adelbertus Abbas.

Romanus Decanus suo et conventus nomine.

— Gm. III Pündten Standt- und Landts-Sachen. Tom 9 pag. 280. —

(Mitgeteilt von F. v. J.)

Les Armes de la ville d'Yverdon.¹

Par John Landry.

(Avec Planche X).

Vers la fin du XIX^e siècle, la ville d'Yverdon a fait construire plusieurs édifices publics, un *Théâtre*, un *Collège* et un *Hôtel des Postes*, sur le fronton desquels elle a voulu placer, comme c'est l'usage, les armes de la Ville.

Dépourvus de renseignements sûrs, les divers architectes ont copié les écussons qu'on leur a fournis, en sorte que le passant se trouve surpris de voir autant d'armoiries différentes que de monuments.

Ici, il découvre un *écu d'argent*, portant trois fascés ondées de *sinople*, tandis qu'un gros *Y* en écriture anglaise trône au-dessus; là, c'est un *Y* romain d'un autre émail, sur un *champ de sinople* avec *deux fascés d'argent*. S'il pousse jusqu'à l'Hôtel de Ville construit vers la fin du XVIII^e siècle (1769), il voit sur le fronton le *champ de sinople à trois fascés ondées d'argent*. L'*Y* a disparu (fig. 34)².

Les *sceaux* de la Ville présentent la même anomalie, tantôt les ondes sont de sinople, tantôt c'est le champ de l'écu; celui-ci porte *trois fascés ondées* celui-là *deux*, etc.

(fig. 35). *Sceau* inédit, communiqué par M. le Dr René Meylan à Moudon: *Ecu à deux fascés ondées*: au-dessus LA VILLE D'YVERDON. Ce sceau diffère notablement de celui publié par M. Ch. Ruchet dans: les *Sceaux communaux vaudois* et décrit comme suit: «Dans le champ et occupant la moitié inférieure du sceau «un écu *aux armes de la Ville* sans indications d'émaux, légèrement cintré au

¹ Notice lue à la *Société vaudoise d'histoire et d'archéologie* à Orbe le 21 août 1903.

² Reproduction d'un cliché pris au téléphot et que nous devons à l'obligeance de M. Auguste Vautier-Dufour.

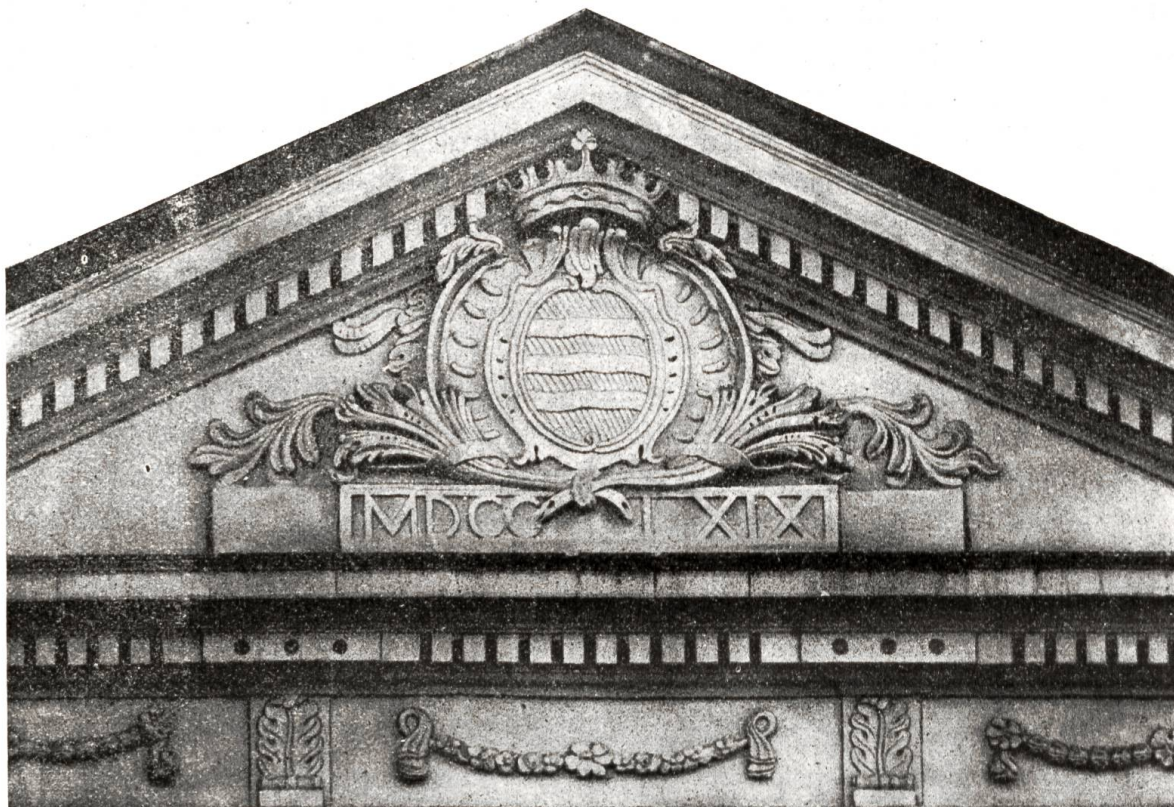


fig. 34

«sommets, faiblement échancrés sur les flancs, ogival, posés sur un cartouche très simple, le tout surmonté d'une balance suspendue par un anneau qui divise en deux parties la légende (YVER—DON) et dont les plateaux descendent à droite et à gauche de l'écu. Date du XVII^e siècle». (Archives héraldiques suisses 1903 page 8 Pl. II fig. 73).

Le *sceau de la Bibliothèque publique*, fondée en 1761, porte un *écu d'argent à quatre fasces ondées de sinople* ; au-dessus un Y latin.

Il existe même des sceaux sur lesquels le graveur, mal initié aux lois de l'héraldique, a tracé les hâchures *en sens inverse*, mettant, sans s'en douter du *pourpre* dans les armes de la «bonne ville».

Devant le spectacle d'une telle anarchie, les autorités d'Yverdon se sont émues et, en 1898, elles ont fait une enquête à la suite de laquelle elles ont bravement pris un arrêté coupant court à toute fantaisie. Elles ont même dépassé la mesure en fixant la *forme de l'écu*, qui n'était point en cause !

«Quant à la *forme de l'écu* — dit l'arrêté du 24 Septembre 1898 — «il est décidé de lui laisser celle que lui donnent les anciennes armoiries » Laquelle ? Cruelle énigme ! il suffit de jeter un coup d'œil sur les figures accompagnant ces lignes pour voir qu'il y a autant de formes d'écussons que de dessins. En examinant la collection de plus de cent armoiries que nous avons recueillies, on en voit bien d'autres encore.

On a réuni pour chercher la vraie armoirie d'Yverdon tous les dessins qu'on a pu trouver (sceaux, drapeaux, marques à feu, tableaux, écussons gravés



fig. 35



fig. 36

sur des chaires ou sur des cloches, etc.). La fig. 37 représente le cartouche d'une vue d'Yverdon, de Berthoud de Plancemont: *Champ de sinople à trois fasces ondées d'argent*. MDCCLVII. Cette vue a été reproduite dans une de nos publications: *Album du Tir Cantonal*. Yverdon 1899. La fig. 38 représente une *chèvre de fontaine* en marbre de St-Triphon taillée par David Doret en 1810: *Champ de sinople à trois fasces ondées*; au-dessus un Y latin.



fig. 37

Nos autorités ont fini par s'arrêter aux armes qui figurent avec la date de 1583 sur le *plat de vermeil du Musée de Berne*, malgré l'énormité de l'hérésie héraldique, *métal sur métal*. Cette faute, souvent signalée, est maintenant officiellement consacrée. Ce plat fait partie d'un surtout de table offert au Conseil de Berne par Martin Zobel, fermier des Salines de Bex. Il est au Musée de Berne et a figuré à l'exposition de Genève en 1896. — Planche X. Par décision du 24 Septembre 1898 ces armes sont donc devenues les armoiries officielles d'Yverdon.

Le *Circkell der Eidtgnoschaft* d'Andreas Ryff¹ de 1597 donne à Yverdon les armes suivantes: *de sinople à deux fasces ondées d'argent et au chef d'argent chargé de la lettre Y d'or*.

¹ Une chronique suisse inédite du XVI^e siècle, par Ernest Meininger. Bâle. A. Geering. 1892 pages 59 et 85.

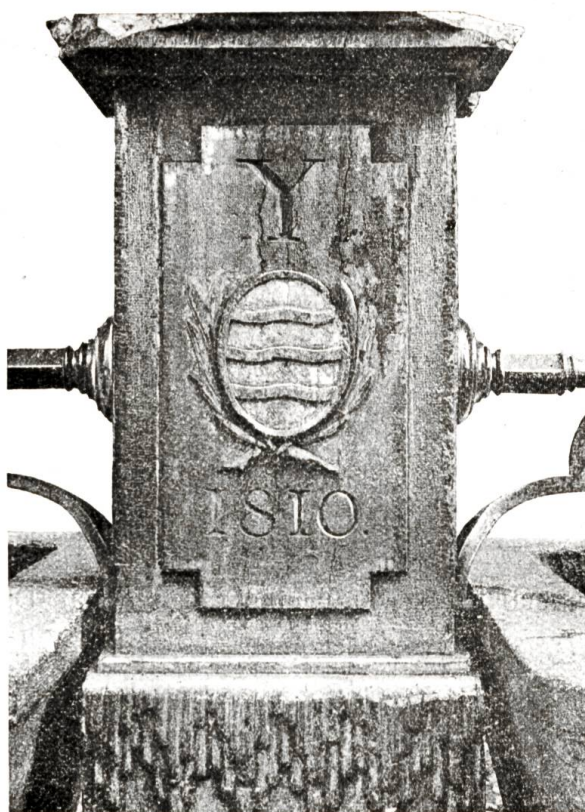


fig. 38

Nous pensons que les autorités d'Yverdon ont été, malgré cela, bien inspirées en choisissant cette armoirie plutôt qu'une autre.

Voici d'ailleurs l'arrêté municipal :

«La Municipalité, se basant sur l'opinion qui lui a été donné par les héraldistes consultés et notamment par M. Emile de Weiss, greffier du Tribunal fédéral à Lausanne, estime qu'il y a lieu de revenir aux anciennes armes et décide de les reconnaître officiellement comme les vraies armoiries de notre ville, telles qu'elles sont connues dès 1536 et qu'elles figurent sur le plat de vermeil de 1583, c'est à dire de sinople à deux fasces ondées d'argent, au chef d'argent, chargé d'un Y gothique, d'or»¹.

Les autorités d'Yverdon ont encore pris la décision suivante :

«Ne pas surmonter l'écu d'une couronne murale (à créneaux) comme plusieurs villes surmontent leurs armes, cela par le fait qu'on n'en trouve nulle part trace en ce qui concerne notre cité et qu'ainsi il y a lieu de s'abstenir d'un pareil ornement».

Plusieurs spécialistes ont été consultés, M. de Weiss, qui conseillait de faire des recherches aux archives de Turin, M. Jenner, conservateur du Musée de Berne et d'autres.

¹ Le Dr Hantz dans son ouvrage : «Die Ortswappen der Schweiz», donne pour Yverdon les armes du plat de Berne.

² Nous avons relevé les mêmes armes sur une copie d'un «Fahnenbuch» du XVII^e siècle au Musée de Berne.

MANUFACTURE DYVERDON



N^o

fig. 39

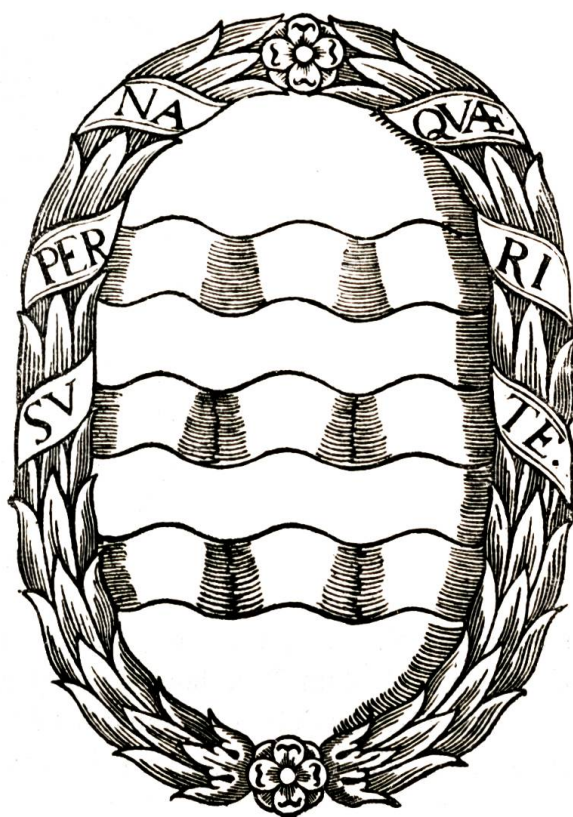


fig. 40

L'armorial vaudois de *de Mandrot* donne pour notre armoirie un *champ d'argent* avec *trois fascés ondées de sinople*. M. A. Kohler, dans la *Revue Historique vaudoise*, (Janvier 1900) donne la même description. C'est la même armoirie qui figure sur les vitraux de la *cathédrale de Lausanne* (V^e vitrail).

En 1817, *de Grenus* publiait, sans nom d'auteur, dans ses *Documents relatifs à l'histoire du pays de Vaud* un article sur les armoiries; il décrivait les nôtres de la même manière (page 530) et ajoutait: «On les a quelquefois blasonnées de *sinople* par le fond et d'argent pour les pièces».

En 1817, un Yverdonnois qui s'est occupé de l'histoire locale, *Correvon de Martines* écrivait:

«La Ville d'Yverdon avait pour devise ces mots latins »*Superna quærite*». «Son sceau et sa bannière étaient un fond blanc à trois ondes ou bandes ondées vertes. Ses couleurs et la livrée de ses huissiers et de ses tambours étaient le blanc et le vert». (Manuscrit de la Bibliothèque d'Yverdon N^o 4483).

Ceci nous amène à dire deux mots de la *devise d'Yverdon* «*Superna quærite*». On la trouve dans les divers marques de la Manufacture d'Yverdon (fig. 39), (1616—1628) *Champ de sinople à trois fascés ondées d'argent*, avec la devise SVPERNA QVÆRITE (fig. 40). Même marque, sans les hâchures sinople (1616—1628).

On la voit sur le fronton du temple, bâti en 1757 et sur divers dessins des cloches d'Yverdon. La figure 41 donne les armes gravées sur la *grosse cloche*



fig. 41

de l'église d'Yverdon, refondue par Maurer de Soleure: *Champ uni à trois fasces unies* surmonté d'un Y à boucle, au-dessus: SVPERNA QVAITE (sic) 1640¹.

L'arrêté municipal est muet à l'égard de cette devise, mais on peut espérer que malgré cela, elle continuera d'accompagner les armes d'Yverdon.

Et maintenant posons une question: Que signifient les armes dont nous nous occupons? Une seule explication a été donnée; elles représentent une prairie (sinople) traversée par deux cours d'eau (argent). La position de la Ville d'Yverdon au bas de la plaine de l'Orbe dans laquelle coulent la *Thièle* et le *Buron* donne en plein raison à cette explication admise jusqu'ici sans opposition.

Disons enfin que le *drapeau d'Yverdon* a été lui aussi, l'objet d'une décision du Conseil en date du 10 Mai 1741. «Le drapeau portera une grande «croix blanche, les flammes rouges et noires aux quatre coins. L'on y fera «mettre les armes de la Ville au milieu, en écusson». Ces armes portent: *Champ de sinople avec trois fasces ondées d'argent*.

Ce drapeau est au *Musée d'Yverdon* (Planche X).

Nécrologie.

Le Prof. Dr. J. J. Larguier des Bancelles †.

Avec le Dr J.-J. Larguier des Bancelles notre société vient de perdre un excellent membre, le corps médical vaudois un de ses doyens aimés et respectés, le Musée zoologique un directeur du plus grand mérite, l'Université de Lausanne un professeur éminent, la ville de Lausanne un de ses amis les plus chauds et les plus éclairés, le pays tout entier un citoyen de talent et de cœur, qui lui

¹ voir: Le clocher d'Yverdon par John Landry. 1865.